

BUDGET PRIMITIF

2023



Le budget primitif 2023 intègre les résultats de l'exercice 2022.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement pour 2023 sont estimées à 14.962.979,35 €.

Elles se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Pour mémoire BP précédent	BP 2023
011	Charges à caractère général	2 870 745 €	3 053 506,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 420 000 €	6 898 389,00 €
014	Atténuation de produits	3 000 €	6 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	803 571 €	812 533,00 €
Total des dépenses de gestion courante		10 097 316 €	10 770 428,00 €
66	Charges financières	51 200 €	76 400,00 €
67	Charges exceptionnelles	35 420 €	35 000,00 €
68	Dotations aux provisions	32 000 €	
022	Dépenses imprévues		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 215 936 €	10 881 828,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 908 100 €	3 234 441,35 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000 €	846 710,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 658 100 €	4 081 151,35 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		13 874 036 €	14 962 979,35 €

Les dépenses de gestion courante sont en augmentation de 6,7 %, pour faire face aux dépenses liées au contexte économique, social et à la mise en œuvre du projet politique de la municipalité.

Chapitre 011 Charges à caractère général :

Les crédits sont en hausse de 6,4%, principalement pour faire face à l'augmentation des tarifs du gaz qui devraient impacter la commune en 2023.

Des crédits supplémentaires sont prévus pour effectuer les maintenances réglementaires dans les bâtiments, ainsi que la maintenance de divers équipements.

L'accent sera également mis sur la reprise de la formation professionnelle des agents et la mise à jour du plan de formation de la commune.

Chapitre 012 Charges de personnel :

Les charges de personnel sont prévues en augmentation de 7,5 %.

Les mesures impactant les dépenses de personnel en 2023 ont été détaillées dans le rapport d'orientations budgétaires présenté lors du conseil municipal du 10 mars dernier.

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Crédits inscrits pour des reversements de fiscalité.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Il comprend les subventions allouées aux associations et au CCAS.

La subvention allouée au CCAS est portée à 350.000 € pour 2023 (Pour mémoire elle était de 300.000 € en 2022).

Chapitre 66 - Charges financières

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2022. Cependant les charges financières sont prévues en augmentation, les taux d'intérêt ayant augmenté.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :

Il comprend :

- les titres annulés au cours d'exercices antérieurs
- les subventions exceptionnelles accordées aux associations

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement :

Prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer les investissements.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Dotations aux amortissements.

2 - LES RECETTES

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Pour mémoire BP précédent	BP 2023
013	Atténuations des charges	24 900 €	24 500,00 €
70	Produits des services, du domaine, ventes...	606 705 €	644 122,00 €
73	Impôts et taxes	7 526 053 €	7 987 593,00 €
74	Dotations, subventions et participations	2 869 550 €	3 060 034,00 €
75	Autres produits de gestion courante	78 535 €	91 660,00 €
Total des recettes de gestion courante		11 105 743 €	11 807 909,00 €
76	Produits financiers	100 €	115,00 €
77	Produits exceptionnels	27 900 €	11 000,00 €
78	Reprises provisions semi-budgétaires	66 000 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 199 743 €	11 819 024,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 600 €	89 430,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		82 600 €	89 430,00 €
002	Résultat antérieur reporté	2 591 693 €	3 054 525,35 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		13 874 036 €	14 962 979,35 €

Chapitre 013 - Atténuations des charges :

Ce chapitre comprend essentiellement les indemnités journalières.

Le chapitre 70 (Produits des services) comprend :

- les participations des familles aux différentes prestations offertes (cantine, centres de loisirs, crèches, école de musique, ...)

- les produits issus de l'exploitation du domaine : concessions dans les cimetières, occupation des trottoirs par les commerçants...

Les crédits inscrits sont prévus en légère hausse, les réalisations 2022 ayant été supérieures aux prévisions.

Chapitre 73 - Impôts et taxes :

Pour 2023 les taux d'imposition 2022 pour le foncier sont reconduits.

Cette année, le conseil municipal vote de nouveau le taux de taxe d'habitation qui sera applicable aux résidences secondaires et aux logements vacants.

Les taux d'imposition 2023 proposés sont les suivants :

Taxe d'habitation	16,32 %
Foncier bâti	45,39 %
Foncier non bâti	38,78 %

Les recettes fiscales inscrites au budget intègrent la revalorisation des bases de + 7,1 %.

Les autres recettes du chapitre 73 sont globalement stables et estimées sur les bases des sommes perçues en 2022.

Chapitre 74 Subventions

Les dotations de l'état (dotation forfaitaire, dotation de solidarité urbaine, dotation nationale de péréquation) inscrites au budget primitif sont estimées, les dotations définitives ne nous ayant pas encore été notifiées.

Ce chapitre enregistre également les différentes subventions et participations versées par divers partenaires :

- Subventions de la Région pour utilisation du COSEC par le lycée Edouard Herriot, pour la saison culturelle...
- Subventions du Département pour l'école de musique, pour l'utilisation des gymnases par les collèges....
- Subventions de la CAF...

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :

Il comprend essentiellement les revenus des immeubles (loyers et locations de salles).

Chapitre 76 - Produits financiers

Intérêts des parts sociales

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Il comprend des régularisations sur exercices antérieurs, des indemnisations d'assurances.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Il correspond à la valorisation des travaux réalisés en régie afin de les intégrer dans l'actif.

Chapitre 002 Résultat antérieur reporté :

Reprise du résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022, soit 3.054.525,35 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DEPENSES

Les crédits inscrits au budget primitif 2023 intègrent les reports 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	Reports 2022 (A)	Propositions nouvelles (B)	Total BP 2023 (A+B)
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours		2 032 804,49	2 032 804,49
11	Opération d'équipement n° 11-Bâtiments	641 925,15	673 800,00	1 315 725,15
12	Opération d'équipement n° 12-Aménagement du territoire	1 967 365,15	737 080,00	2 704 445,15
14	Opération d'équipement n° 14-Animation de la Vie locale	21 079,28	26 020,00	47 099,28
15	Opération d'équipement n° 15-Culture	171 326,95	23 050,00	194 376,95
16	Opération d'équipement n° 16-Administration générale	122 872,47	161 915,00	284 787,47
18	Opération d'équipement n° 18-Enfance Jeunesse Education		23 000,00	23 000,00
7001	Opération d'équipement n° 7001-CP DOLTO-Electricité-Chaufferie		320 000,00	320 000,00
7002	Opération d'équipement n° 7002-CP-ADAP		261 115,85	261 115,85
7003	Opération d'équipement n° 7003-CP-MEDIATHEQUE-Réhabilitation		60 000,00	60 000,00
7004	Opération d'équipement n° 7004-CP-EGLISE-Restauration		565 000,00	565 000,00
7006	Opération d'équipement n° 7006-CP-PARC DE LA NOUE LUTEL- Requalification		50 000,00	50 000,00
7007	Opération d'équipement n° 7007-CP-ART DECO-Travaux complémentaires-Equipements scéniques		392 000,00	392 000,00
7008	Opération d'équipement n° 7008-CP-POSTE DE POLICE-Requalification		50 000,00	50 000,00
7009	Opération d'équipement n° 7009-CP-PLAN ECOLES		60 000,00	60 000,00
7010	Opération d'équipement n° 7010-CP-HOTEL DE VILLE-Requalification		180 000,00	180 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 924 569,00	3 582 980,85	6 507 549,85
Total des dépenses d'équipement		2 924 569,00	5 615 785,34	8 540 354,34
020	Dépenses imprévues		20 000,00	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			-
13	Subventions d'investissement			-
16	Remboursement d'emprunts et dettes		425 700,00	425 700,00
Total des dépenses financières		-	445 700,00	445 700,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 924 569,00	6 061 485,34	8 986 054,34
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		89 430,00	89 430,00
041	Opérations patrimoniales		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		-	189 430,00	189 430,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 924 569,00	6 250 915,34	9 175 484,34

Afin de permettre un suivi plus performant des programmes d'investissement, la collectivité a décidé de recourir aux autorisations de programme et aux crédits de paiement (AP/CP) pour les opérations suivantes :

- Mise à niveau des installations d'électricité et de chauffage du bâtiment « DOLTO » et construction d'une nouvelle crèche ;
- ADAP ;
- Réhabilitation de la MEDIATHEQUE ;
- Restauration de l'EGLISE
- Requalification du site du Parc de la Noue Lutel
- Travaux complémentaires et équipements scéniques pour l'Art Déco
- Requalification du poste de police
- Plan écoles (1^{ère} tranche)
- Requalification de l'Hôtel de Ville (1^{ère} tranche)

Ces autorisations de programme font l'objet d'une délibération présentée ce jour.

Les crédits de paiement inscrits à ce titre au BP 2023 tiennent compte des modifications figurant dans cette délibération. Ils représentent un total de 1.938.115,85 €.

Les autres opérations d'équipement pour 2023 sont les suivantes :

	BP 2023	dont reports
BATIMENTS	1 315 725,15	641 925,15
- Bâtiments scolaires :	270 020,64	45 020,64
- Bâtiments sportifs :	122 820,60	46 320,60
- Bâtiment Art Déco :	49 788,22	39 788,22
- Autres bâtiments :	283 156,15	218 156,15
- Performance énergétique :	169 456,33	59 456,33
- Sécurité :	402 944,41	232 944,41
- Achat de matériels divers pour les services :	17 538,80	238,80
	BP 2023	dont reports
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 704 445,15	1 967 365,15
- Travaux de voirie et réseaux :	1 411 278,35	923 278,35
- Economies énergie (éclairage public) :	800 100,00	800 100,00
- Documents d'urbanisme + réserves foncières	348 938,40	171 358,40
- Transition écologique :	33 968,00	21 968,00
- Achat de matériels divers pour les services	110 160,40	50 660,40
	BP 2023	dont reports
ANIMATION DE LA VIE LOCALE	30 688,98	7 668,98
- Budget participatif	15 000,00	-
- Transition démocratique :		
- Equipements divers :	15 688,98	7 668,98
	BP 2023	dont reports
COHESION SOCIALE-ENFANCE/JEUNESSE	36 410,30	13 410,30
- Equipements petite enfance	7 458,49	558,49
- Equipements scolaires	18 139,72	7 039,72
- Equipements périscolaires : 2.500	7 083,44	4 583,44
- Equipements extrascolaires	3 728,65	1 228,65

	BP 2023	dont reports
CULTURE	194 376,95	171 326,95
- Equipements programmation culturelle :	120 050,04	115 450,04
- Aménagement d'un bar	10 100,00	-
- Restauration tryptique de la Vierge	55 014,24	55 014,24
- Matériels d'animation pour la médiathèque	1 862,67	862,67
- Ecole de musique (Instruments de musique + divers)	7 350,00	-
	BP 2023	dont reports
ADMINISTRATION GENERALE	284 787,47	122 872,47
- Opération ORT cœur de Ville :	34 500,00	-
- Achat de matériel informatique (logiciels , ordinateurs, copieurs, pointeuses	-	-
- Reprise de concessions au cimetière	148 636,29	88 241,29
- Equipements divers pour la police municipale	20 000,00	-
- Achat de matériels divers pour les services :	39 269,02	32 149,02
	42 382,16	2 482,16

2 - LES RECETTES

Les dépenses d'investissement seront financées par les ressources propres (FCTVA, Taxe aménagement, Dotations aux amortissements...), des subventions et l'autofinancement.
Il est prévu de recourir à l'emprunt à hauteur de 1.000.000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	Reports 2022 (A)	Propositions nouvelles (B)	Total BP 2023 (A+B)
13	Subventions	147 204,00	632 726,00	779 930,00
16	Emprunts et dettes assimilées			-
Total des recettes d'équipement		147 204,00	632 726,00	779 930,00
10	Dotations		1 287 795,00	1 287 795,00
16	Emprunts et dettes assimilées (dépôts et cautionnement reçus)		1 003 000,00	1 003 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations		20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		-	2 310 795,00	2 310 795,00
Total des recettes réelles		147 204,00	2 943 521,00	3 090 725,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 234 441,35	3 234 441,35
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		846 710,00	846 710,00
041	Opérations patrimoniales		100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre			4 181 151,35	4 181 151,35
001	Solde d'exécution positif reporté		1 903 607,99	1 903 607,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		147 204,00	9 028 280,34	9 175 484,34